

Habitants de Saint-Bénézet, bonjour !

Dans quelques semaines vous allez désigner un nouveau conseil municipal. C'est un choix essentiel qui conditionnera l'évolution du village et par voie de conséquence votre qualité de vie.

Le noyau de l'équipe que nous vous proposons est en partie issu de l'ancien conseil municipal (six personnes ont décidé de continuer) et se renforce de cinq nouvelles volontés. Ce choix est important ; il signe la volonté de poursuivre le travail effectué ces dernières années et s'élargit grâce à de nouvelles compétences. La composition de l'équipe, dont 70% « d'actifs », traduit la diversité et la complémentarité de nos différentes professions, gage d'une connaissance et d'une compréhension des problèmes rencontrés dans chaque secteur.

Inutile de vous rappeler que l'ambiance au sein du village ces dernières années n'était pas très agréable, ni pour vous, ni pour nous. Mais notre campagne ne se situe pas à ce niveau. Notre but est bien plus fédérateur et nous cherchons avant tout à apaiser les esprits, à expliquer les actions du conseil municipal, à rassembler les idées et les moyens d'actions dans un seul but : le bien-être de tous. A tout moment vous pourrez nous interroger sur les perspectives et les moyens employés pour l'évolution du village. Nous vous proposerons de nous rencontrer plusieurs fois par an pour que vous puissiez nous adresser directement vos observations, vos avis, vos aspirations ou vos interrogations.

Les points essentiels qui préoccupent l'équipe ne datent pas d'aujourd'hui mais d'autres surviendront, c'est certain, puisque la société évolue, les lois changent, et que nous devons nous y adapter. Nous avons déjà réfléchi à la manière dont nous pourrions y apporter des solutions, même si nous savons bien qu'à l'échelle d'une petite commune les moyens sont modestes et que tout ne sera pas résolu en quelques semaines. Raison de plus pour prendre le temps de se concerter et trouver le meilleur équilibre dans l'intérêt général.

Voici un aperçu des principaux points à résoudre :

- **La sécurité des enfants** au niveau de l'arrêt du bus scolaire : Il faut étudier et revoir l'accessibilité du bus et de son stationnement, organiser le stationnement des parents, cela se fera en concertation avec les intéressés : parents, personnel en charge des enfants, services du Conseil Général...
- **La voirie de la traversée du village** : elle se dégrade de plus en plus. Des études ont déjà été réalisées, mais le budget très important fait traîner le projet.
- **Le stationnement des véhicules** dans le centre du village : nous devons étudier et réaliser des places de parking supplémentaires pour renforcer la capacité actuelle.

En fait, ces trois points sont étroitement liés et c'est sur un projet global qu'il faut réfléchir.

- **L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite** : à l'horizon 2015 chaque commune devra se conformer aux lois régissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux lieux recevant du public. A Saint-Bénézet, les bâtiments actuels ne sont plus adaptés...
Mise aux normes de l'existant ou bien développement d'un nouveau projet englobant les lieux actuellement dispersés ? La situation est compliquée, il va falloir trouver des solutions cohérentes tenant compte de budgets sans cesse revus à la baisse...

- **Le PLU** (Plan Local d'Urbanisme) : les premières études datent de 2012 et nous n'en sommes qu'au premier tiers du travail. Il est important que les habitants comprennent son enjeu qui va bien au-delà des petits intérêts personnels. Ce PLU correspond à une réflexion nationale puis régionale, à des enjeux, des solutions et donc des règles élaborées à des niveaux bien supérieurs à nos petites communes. Nous, qui habitons Saint-Bénézet, devons envisager l'avenir et cerner au mieux l'évolution prévisible du village pour ensuite en établir les règles. A cet effet vous serez régulièrement informés de l'évolution des travaux et chacun pourra apporter sa pierre à l'édifice en consignnant ses observations en Mairie. Enfin, sachez que ce PLU est soumis à une enquête publique avec venue d'un commissaire enquêteur que vous pourrez rencontrer en Mairie.

Le parc des oliviers est une fierté pour le village, il sera évidemment préservé. Par ailleurs, il n'est pas question de construire des « immeubles ». En premier il faut améliorer l'existant, ensuite essayons de mieux utiliser certaines zones dites « creuses » dans le village en y autorisant certaines constructions dans le cadre du PLU. Cela permettra une évolution de la population lente et maîtrisée, tout en optimisant l'utilisation des équipements existants : voirie, réseau d'eau, réseau d'assainissement, réseau électrique, réseau téléphonique et internet ... évitant ainsi de créer de nouveaux réseaux très coûteux en périphérie du village.

- **La communication** : nous aimerions établir une meilleure information auprès de la population. D'abord reprendre une parution papier du petit bulletin d'information (les Échos de Saint-Bénézet) pour ceux qui ne sont pas informatisés, diffuser par mail ce même bulletin à ceux qui en feront la demande, et organiser quelques rencontres à la salle H. Gardies .
- **Les personnes âgées** : réfléchir à des actions ponctuelles d'aide en complément des aides départementales ou régionales existantes, afin de favoriser le rapprochement intergénérationnel et réduire l'isolement des personnes seules. Mettre en place des petites attentions comme par exemple des bancs de repos sur leurs trajets de promenade ou soutenir le tissu associatif qui leur proposerait des activités ...
- **La prévention incendie** : elle nécessite de poursuivre les actions engagées en continuant d'entretenir et d'améliorer la coupure verte.
- Poursuivre les **travaux qui sont en cours de réalisation** comme entre autres les extensions du réseau d'assainissement, l'éclairage public, les travaux du cimetière...
- En dehors de tous ces sujets à traiter, n'oublions pas **tout le travail habituel** d'une équipe municipale, très peu visible pour les habitants, mais qui occupe énormément les élus :
Les différents commissions (action sociale, appels d'offres, finances, permis de construire et urbanisme, interface forêt, voirie et matériel, information, culture et animations, sécurité) et syndicats : alimentation en eau potable, électricité, école et cantine, pays des Cévennes, communauté de communes, bois des Lens (DFCI), aménagement et gestion des Gardons, du Vidourle...

Tous ensemble nous travaillons depuis plusieurs mois afin d'envisager l'avenir de Saint-Bénézet. L'enjeu est collectif et sera l'objectif de notre l'équipe, si vous nous accordez votre confiance et votre soutien.

Merci de voter pour notre liste « entière », dynamique et disponible, qui s'est préparée activement aux tâches futures.

Ensemble pour l'avenir de Saint-Bénézet



Alain STEINMETZ, 63 ans, 2^{ème} adjoint sortant, installé à Saint-Bénézet depuis 12 ans, souffleur de verre après avoir été médecin généraliste pendant plus de 25 ans.



Luc ARNAUD, 58 ans, marié, retraité de la Police Nationale en tant qu'officier de Police Judiciaire, bien au fait de la sécurité des biens et des personnes ainsi que de la salubrité publique.



Jérôme BARON, 47 ans, 3^{ème} adjoint sortant, viticulteur et entrepreneur, président d'association, a de maintes fois montré bénévolement son efficacité dans le village avec son matériel personnel pour résoudre des problèmes inattendus, également grand connaisseur du terroir depuis 25 ans.



Luc CHAPON, 58 ans, retraité SNCF, maire sortant et habitué des conseils municipaux depuis plus de 20 ans, vice-président sortant de la Communauté de Communes du Piémont-Cévenol, ayant une forte connaissance de tous les dossiers et des rouages administratifs.



Sylvain FAJON, 34 ans, employé chez Haribo, jeune parent, pompier volontaire à Lédignan, acteur majeur de la sécurité des personnes.



Jean-Marc LOUBATIERE, 37 ans, conseiller municipal sortant, issu d'une famille ancienne du village, viticulteur et acteur économique local, il possède une grande connaissance du terroir depuis son enfance.



Alain LOUBIER, 40 ans, jeune parent, chef de projet informatique au Conseil Général, dont l'expérience professionnelle sera bien utile au développement des moyens informatiques de la mairie.



Marie-Thérèse REUBRECHT, 70 ans, retraitée, 1^{ère} adjointe sortante, rodée aux multiples réunions de la Communauté de Communes et très active au sein de la municipalité.



Magda SERON, 60 ans, habitante depuis plus de 20 ans, conseillère municipale sortante, très active sur le plan social, fondatrice et présidente de l'association < Chat...rivari ! >, professeur de langues.



Perrine SOUCHON épouse DELOIN, 31 ans, issue d'une famille ancrée de longue date à Saint-Bénézet, manipulatrice radio au centre hospitalier d'Alès, musicienne, particulièrement sensible au domaine de la santé et des actions pour les personnes âgées.



Corinne TEISSIER, 42 ans, mariée 2 enfants, artisan traiteur, rodée à l'organisation festive, sensibilisée à la jeunesse, à l'éducation et aux personnes âgées.